



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du renforcement des capacités des principaux acteurs de la chaîne de la commande publique, l'**Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)** organise des sessions de formation à l'endroit des principaux acteurs du système de la commande publique sur le thème : « *Attribution du marché sur la base de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse : cas des marchés de travaux* ».

Pour la 12ème session de cette formation qui se déroulera du **03 au 07 juin 2024** à l'hôtel NIFUR à Bohicon, sont attendus :

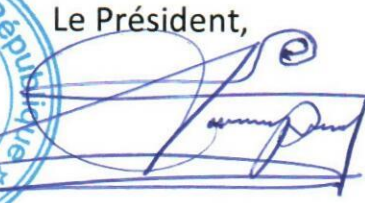
- Les Personnes Responsables des Marchés Publics et ;
- Les Chefs des Cellules de Contrôle des Marchés Publics ;

des Offices d'Etat ci-après : Centre des Œuvres Universitaires et Sociales Parakou (COUS-Parakou), Centre hospitalier Départemental de l'Atacora, Centre Hospitalier Départemental du Mono et du Couffo, Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant, Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/SO-AVA, Centre Hospitalier Universitaire de Zone Suru-Léré, Centre Hospitalier Universitaire Départemental de l'Ouémé et du Plateau, Centre Hospitalier Universitaire Départemental/Borgou-Alibori, Centre Hospitalier Universitaire Zou-Colines, Centre Hospitalier Départemental de la Donga, Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP), Centre National de Sécurité Routière (CNSR), Centre National Universitaire Hospitalier de Pneumo-Phtisiologie de Cotonou (CNHU-PP/C), Centre National Hospitalier Universitaire - Hubert K. MAGA (CNHU-HKM), Centre Universitaire d'Enseignement Professionnel, Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Chambres des Métiers de l'Artisanat du Bénin (CMA-Bénin), Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH), Commission Electorale Nationale Autonome (CENA), Communauté de Communes du Zou et Communauté Frontalière du Moyen-Ouémé.

Les participants sont attendus le **dimanche 02 juin 2024 à 17h précise** à l'hôtel NIFUR à Bohicon.

Pour la professionnalisation du système, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics invite les acteurs concernés à donner du prix à leur participation aux présentes sessions de formation.

Cotonou, le 28 mai 2024

Le Président,

Séraphin AGBAHOUNGBATA